

L'ÉDITO

Comme une évidence



Najwa EL HAITE

est docteur en droit public. Elle a collaboré avec Laurent Fabius et a été conseillère politique de Manuel Valls à la primaire du PS de 2011 puis sa chargée de communication jusqu'en 2012. Elle

est actuellement adjointe au Maire en charge de l'attractivité du territoire et des relations internationales à Évry-Courcouronnes, déléguée nationale adjointe du mouvement Territoires de progrès et conseillère communautaire de Grand Paris Sud. Elle est l'auteur de « Laïcité et république: Considérations sur la République Française » paru en 2019 aux éditions L'Harmattan.



Yves DURAND

ancien député du Nord et rapporteur de la loi pour la refondation de l'École de la République portée par Vincent Peillon.

Au moment où la liberté est mise en danger par des terroristes fanatiques comme le montrent les attentats contre Charlie hebdo et la décapitation du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, il faut nommer le danger sur notre sol : l'islam radical.

Après des années de déni, voire de complaisance électoraliste, le Président de la République Emmanuel Macron a pris le parti de la clarté et de la responsabilité. La France républicaine ne peut pas devenir une mosaïque de communautés, religieuses, ou sociales. Elle veut rester une République de citoyens libres et égaux en droits et en devoirs. Cet enjeu de société qui s'inscrit dans notre héritage historique engage l'avenir de nos enfants.

Pour nous, le choix est clair : il est celui de la République. La laïcité en est le cœur, garante de notre liberté de conscience et de notre unité nationale. Cette grande et difficile conquête se suffit à elle-même et ne souffre d'aucun qualificatif. Ni d'aucun accommodement. Loi de liberté et d'apaisement, la loi de 1905 séparant les églises et l'Etat a exclu les églises du champ politique.

REGARD D'EXPERT

Rencontre avec Ghazi Mabrouk



Alexandre MEDVEDOWSKY s'est entretenu avec Ghazi MABROUK mardi 20 octobre.

Docteur en sciences politiques de l'Université de Paris, Ghazi MABROUK est professeur émérite des Universités en diplomatie économique et public affairs. Il a été conseiller spécial du secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe et Haut-Représentant auprès de l'Union Européenne. Il est Officer Ad Honores et spécialiste des fonds souverains ainsi que membre du comité directeur du Cercle Diplomatique.

Quelle analyse de la situation politique tunisienne faites-vous aujourd'hui ?

La Tunisie connaît aujourd'hui plusieurs paradoxes. D'abord, on observe un affrontement larvé entre deux orientations, « l'Ancienne » relevant d'une montée récente du traditionalisme et la « Moderne », qui s'inscrit finalement dans une vision politique tunisienne plus classique. La Tunisie est historiquement proche en matière géostratégique de la Méditerranée et de l'Europe. Plus récemment, elle voit l'affirmation d'Ennahdha, parti enclin aux aspirations nationalistes arabes et aux connotations islamistes.

Est-ce étonnant ? Culturellement il y a toujours eu à la fois des élites francophones et une Tunisie musulmane ancrée dans le monde arabe. La question est : que font les tunisiens de leur histoire ?

Il est vrai, mais la Constitution tunisienne parle d'un Etat « moderne et national » dont les deux orientations n'auraient pas dû être antagonistes, le danger est de mettre face à face le modernisme et le traditionalisme.

L'autre paradoxe, et qui concerne un défi majeur du pays, renvoie à la jeunesse. La jeunesse tunisienne a cru au Printemps arabe de janvier 2011, en évacuant le système autoritaire pour aller vers un système libre. Pourtant au lendemain du changement de régime, cette même jeunesse a pris les boat peole pour se diriger en Europe. Nous pouvons nous demander si l'espoir qui était le leur, était simplement une volonté de libération individuelle, et pour quelles raisons ils n'ont pas préféré attendre de voir comment aller évoluer le pays.

Quelle est la cause de ce phénomène ? Est-ce la conséquence de la crise économique et sociale ou est-ce une conséquence de l'échec politique, de cette vie démocratique que la Tunisie attendait post Ben Ali ?

Si la crise sanitaire a accentué le chômage impressionnant des

Aujourd'hui, un projet politique dévoyant l'islam, voudrait imposer une loi religieuse factieuse en rupture avec nos valeurs laïques, démocratiques, d'égalité entre les hommes et les femmes. Face à cette entreprise qui se traduit très concrètement sur notre sol par une déscolarisation d'enfants au profit d'écoles sectaires et souvent clandestines, par un contrôle étroit du comportement sexuel, vestimentaire, sanitaire et social des femmes qui conduit aux pires fanatismes, la République est en état de légitime défense. Il s'agit aussi de protéger de cette emprise l'immense majorité de nos compatriotes musulmans qui vivent en paix dans la citoyenneté française alors que les islamistes voudraient les séparer de la Nation.

La religion musulmane doit accepter ce que Briand et Clémenceau ont imposé à l'église catholique il y a plus d'un siècle et qui a construit la paix religieuse. Ce combat pour la laïcité n'aurait jamais dû être abandonné à la droite et moins encore aux ambiguïtés raciales de l'extrême droite.

En soutenant l'initiative du Président la République, il ne s'agit pas d'imposer des contraintes particulières aux musulmans de France. A cet égard, nous devons veiller à ce que tous les cultes soient mis sur un même plan d'égalité. La République c'est d'abord l'éducation, donc l'école, parce qu'elle est le creuset où se construit, dès le plus jeune âge, l'émancipation et le respect du bien commun. On ne peut donc qu'être inquiet de l'explosion des écoles hors contrat et de la scolarisation à domicile quand elles traduisent la volonté d'extraire les enfants de l'esprit scientifique, de trier dans les connaissances et d'interdire certaines disciplines sous prétexte qu'elles contreviennent au dogme. Une école hors contrat ne peut s'ouvrir sans qu'on ait au préalable contrôlé les compétences des enseignants et des dirigeants, puis s'assurer du respect des programmes et de leur neutralité philosophique et politique. A cet égard, les mesures envisagées par le Président de la République doivent être soutenues et mises en œuvre sans faiblesse, à commencer par la décision historique d'imposer la scolarisation obligatoire dans des structures scolaires.

La République c'est aussi la liberté de conscience et donc la liberté de culte, pourvu qu'elle ne trouble pas l'ordre public. Les lieux de culte ne peuvent pas être des foyers de remise en cause de la République et des valeurs de notre société démocratique entretenant en retour un climat de défiance délétère à l'égard, aujourd'hui de

la religion musulmane.

La confiance doit s'instaurer entre toutes les religions et la République. Le contrat de confiance entre l'Etat républicain et les cultes doit reposer sur la clarté, la transparence et l'équité notamment pour ce qui concerne les lieux de cultes. A cet égard le contexte historique, dominé par une seule religion en 1905, suppose des aménagements compte tenu de la diversité religieuse d'aujourd'hui.

Il est temps de sortir des expédients qui permettent déjà souvent d'utiliser de l'argent public pour financer des lieux de culte. Des baux emphytéotiques entre l'Etat ou les collectivités territoriales et les représentants des cultes pour la construction de bâtiments peuvent être établis. En contrepartie, l'Etat serait en droit d'exiger une transparence totale des plans de financement sous le contrôle de commissaires aux comptes désignés par l'autorité signataire du bail et éventuellement de la cour des comptes et du Conseil d'Etat en cas de litiges. L'Etat serait ainsi en droit de s'assurer que ces bâtiments ne soient pas des lieux de conspiration contre la République. Cette disposition entraînerait un contrôle de la formation et de la nomination des Imams de France, tel que l'envisage le Président de la République.

Mais une loi, pour nécessaire qu'elle soit ne fait pas tout. Encore faut-il que nos concitoyens de confession musulmane ne se sentent pas exclus de la communauté nationale. Déjà les jeunes générations de nos compatriotes musulmans, nous offrent de très nombreux exemples de réussites et d'ascensions sociales exemplaires, à des niveaux élevés dans l'administration, le monde politique, la culture, le sport, et nos plus grandes entreprises. La recherche inlassable de l'égalité réelle doit s'accroître pour casser les ghettos sociaux et scolaires qui subsistent trop souvent.

Mais il ne peut y avoir de lutte contre le séparatisme politique sans une lutte tout aussi exigeante contre toutes les formes de « séparatisme » social, territorial, culturel, de cadre de vie, et d'accès à l'emploi. L'égalité des chances est la meilleure arme contre les tentations de séparatisme.

Après le courageux discours du Président de la République, nous souhaitons un débat serein, dans la réaffirmation claire de nos principes républicains ●

jeunes diplômés et la migration sauvage, il ne faut pas oublier que ces phénomènes existaient bien avant. Dans les wagons du Printemps arabe, des tendances politiques nouvelles sont arrivées, qui sont en partie responsables de la désillusion de la jeunesse. On a fait miroiter autant que cela pouvait être possible l'espoir, alors qu'il y avait d'énormes carences dans les structures de l'Etat.

L'Etat tunisien est bâti sur de solides bases, construit sur des fondations posées par Habib Bourguiba. Le système bourguibien a été prolongé sur bien des aspects même après son éviction. Actuellement, l'Etat tunisien maintient toujours les structures mais les rouages sont tenus par des directions et des orientations nouvelles qui grippent ces structures. Le détricotage d'un certain héritage modernisateur et centralisateur provoque une déliquescence de l'Etat.

Qu'est-ce qui se substitue à ça ? Qui en sont les premiers bénéficiaires ?

Dans certains contextes, il y a des systèmes qui se substituent les uns aux autres, certains ne supportant pas la collaboration avec d'autres. Néanmoins, la déliquescence ne prend pas le pas sur la Tunisie. La chance de la Tunisie, c'est qu'il y a, en chaque tunisien, une ouverture d'esprit et une volonté d'ouverture vers ailleurs qui est prégnant. Aussi les retours en arrière pseudo- conservateurs, religieux, nationalistes ne concernent qu'une minorité, même s'il faut se méfier des minorités agissantes. Ce n'est pas parce qu'un groupe est une minorité apparente qu'il ne détient pas les rênes du pouvoir. En réalité l'Etat tunisien n'est pas moribond, il possède ses structures, le tout tient à ceux qui utilisent les manettes.

Et comment qualifieriez-vous l'état général de l'économie tunisienne, aussi en neutralisant la conjoncture Covid ?

Le système qui est en train de se développer au niveau politique (nouveaux groupes politiques à l'Assemblée Nationale, des tendances agressives qui essaient d'avoir la mainmise sur l'administration) se reflète au niveau économique. En matière économique et commerciale, plus de 50% de notre économie est parallèle. C'est cette économie parallèle qui motive l'économie tunisienne et c'est l'Etat qui en pâti au niveau des ressources fiscales.

La situation économique actuelle s'explique en partie par la crise sanitaire, mais avant cela, aussi pas des conjonctures dont on ne maîtrise pas toutes les variables. L'économie tunisienne est par essence, du fait de la capacité des tunisiens compétents, sauvable. Depuis toujours, la Tunisie est passée par des décennies de crise, mais elle a toujours rebondi. Elle continuera à rebondir. Maintenant, l'état actuel est extrêmement alarmant dans la mesure où la notation souveraine est B-. Le taux d'endettement avoisine les 70% et 60% sont de l'endettement extérieur. A défaut de l'inflation, plus ou moins maîtrisée, nous observons une baisse du pouvoir d'achat considérable.

Comment le gouvernement soutient son économie ?

Le gouvernement actuel n'a que quelques mois mais il y a déjà un plan élaboré depuis plusieurs mois. Les règles de sauvetage et de réforme ont été établies officiellement par les deux derniers gouvernements. Ceci serait de nature à rassurer les bailleurs de fond, étant entendu que le véritable clignotant reste le FMI, dépendant de si l'institution continue à prêter. En dépit de plusieurs divergences passées, le FMI a donné son feu vert pour concéder de nouvelles tranches. En outre, la Tunisie ne bénéficiera pas d'avancés sans plan massif. Nous avons besoin des bailleurs de fonds institutionnels et non-institutionnels. J'avais préconisé une politique qui mobilise certains types de fonds souverains en plus de l'approche traditionnelle du FMI. Cela permettrait de dissuader les fonds voutours qui imposent des taux élevés. La Tunisie a besoin de réformes, de stabilité et de fonds.

Qu'est-ce qui, demain, peut donner espoir à la Tunisie d'avoir plus de stabilité politique ?

De nombreuses raisons peuvent donner espoir en cette stabilité. Depuis le changement complet de régime en 2011, nous sommes plus aguerries. Nous avons découvert directement la démocratie. Nous avons été jetés dans le bain de la démocratie parlementaire, or d'après le proverbe « le coiffeur apprend à coiffer en utilisant la tête de l'orphelin ». Désormais, nous devons dépasser le tourisme parlementaire, les gens sont obnubilés par les querelles, il y a trop d'énergie consacrée à ce qui se passent dans les couloirs du Parlement.

Au regard du jeu politique décrit, quel paramètre politique tenez-vous responsable de cette configuration ? Pourriez-vous nous éclairer sur la nature du régime constitutionnel tunisien ?

Pour atteindre cette stabilité, je préconise aussi une réforme de la Constitution concernant les élections législatives. Nous sommes dans un régime semi-présidentiel impliquant le suffrage universel pour élire le Président de la République et doté d'un système de proportionnel au reste le plus fort, ce qui entraîne une fragmentation au Parlement. La population tend à être fatiguée par ces jeux de pouvoirs. D'autant plus que certains courants tendent à amoindrir la place de la femme et à laisser la place au « tout est permis ». Pour endiguer cette démobilité, il faut organiser un système permettant la bipolarisation.

Néanmoins, les sondages sont rassurants. La démobilité tourne les citoyens vers un refuge qui s'exprime à travers la montée en puissance du parti destourien libre, fondé avant l'indépendance et aujourd'hui porté par Abir Moussi. Ce parti apparaît désormais comme le vainqueur en cas d'élections législatives anticipées. Les tunisiens reviennent d'une désillusion et vont vers cette tendance tuniso-tunisienne.

Enfin, quelle est actuellement la position tunisienne dans l'équilibre géostratégique délicat de la région méditerranéenne ? Quelle diplomatie mène le gouvernement ?

Ce refus du conservatisme et cette tendance à la mesure du tunisien s'exprime dans sa politique extérieure. La Méditerranée orientale est un lieu de confrontation très fort, dans lequel la Tunisie, possédant

une façade maritime méditerranéenne importante, a toujours eu une politique géostratégique qui consiste à ne pas s'immiscer dans la politique intérieure des voisins. Actuellement la Tunisie est prise en tenaille entre des orientations antagonistes qui sont, celles défendues par les forces à l'Ouest de la Lybie et celle défendues par la partie euroméditerranéenne. La diplomatie tunisienne ne peut pas ne pas aller contre ses relations traditionnelles mais est contrainte par les

nouvelles tendances agressives et omniprésentes. La Tunisie compose aussi bien avec l'Algérie, les différents soubresauts de la Lybie (ancien partenaire économique majeur) et l'Union Européenne. Concernant les liens avec les Etats-Unis c'est plus complexe, il n'y a pas de ligne directrice pour la relation avec la puissance américaine. La Tunisie est un hub politique, civilisationnel, ouvert sur l'Afrique, les pays arabes et européens. Et en cela, elle reste incontournable

REGARD D'EXPERT

Synthèse sur les perspectives dans le Golfe



Bertrand BESANCENOT

est senior advisor chez ESL Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie saoudite en 2007. En février 2017 il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis, après l'élection d'Emmanuel MACRON en tant que Président de la République, Émissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen Orient.

Au moment où nous sommes suspendus au décompte des votes de l'élection présidentielle américaine, le Moyen-Orient est aussi très attentif à l'évolution du résultat, car celui-ci aura un impact réel sur la situation de la région.

En effet, les princes héritiers d'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis ont ostensiblement misé sur la réélection de Trump, car leur priorité demeure de maintenir une pression maximale sur l'Iran,

afin de contraindre le régime de Téhéran à accepter de se compromettre sur ses ambitions régionales.

Et il est clair que si Joe Biden est élu, il y aura un réaménagement dans la politique américaine à l'égard de l'Arabie Saoudite, les Démocrates et la CIA ne ménageant pas leurs critiques envers la gestion de MBS, même si la relation américano-saoudienne demeurera stratégique, étant donné les intérêts en jeu pour les deux parties.

Sur le plan sanitaire, le pic du Covid a été atteint en juillet et les choses vont mieux, bien que certains indices d'une deuxième vague existent.

S'agissant de la situation économique en Arabie, l'année 2020 enregistrera une réduction du PIB de 5,4 % et l'atmosphère est encore morose. Mais le FMI table sur une croissance de 3,1 % en 2021 et la situation budgétaire s'améliore, avec le relèvement de la TVA, la diminution des indemnités sociales, et la réduction des dépenses publiques. L'endettement est limité à 34 % du PIB et les autorités espèrent que la reprise en Chine - mais aussi dans les pays occidentaux - fera remonter le cours du baril de brut à 50 \$ l'an prochain. En attendant, le fonds souverain saoudien (PIF) dispose de capacités financières accrues et s'est montré actif dans ses investissements

internationaux au printemps dernier.

Les autorités saoudiennes comptent sur leurs grands projets (NEOM, Red Sea, Amaala, Qiddiya, Diriyah...) pour relancer l'activité économique. Le PIF investit dans les infrastructures et les études de ces projets. Les réformes administratives ont rendu le pays plus «business friendly» et il faut s'attendre à une poursuite des privatisations et des concessions de services publics (éducation, santé...). La priorité sera accordée aux projets dans la région de Riyad, mais les Lieux Saints (La Mecque et Médine) devraient aussi voir leurs infrastructures renforcées pour permettre l'accueil de plus de pèlerins, conformément aux objectifs de la « Vision 2030 ».

Naturellement, le rythme de mise en œuvre de ces projets sera tributaire des moyens budgétaires de l'Etat, de l'engagement du secteur privé - encore dans l'expectative - et d'un apaisement des tensions régionales, qui rassurerait les investisseurs internationaux. L'Arabie Saoudite est clairement devenue le centre des affaires dans la région - au détriment de Dubaï - mais le Qatar offre également de vraies perspectives avec l'organisation du Mondial 2022 et le développement de sa production gazière.

Le Koweït a enfin un vrai potentiel si les tensions récurrentes entre l'exécutif et le Parlement s'apaisent, permettant la mise en œuvre de la « Vision 2030 » de l'émirat

REGARD D'EXPERTE

Une guerre dans tous ses états (d'urgence)



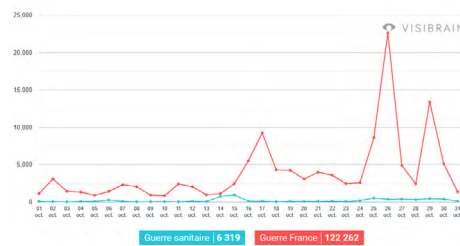
Marie BERTRAND

Directrice conseil au sein d'Antidox, a débuté sa carrière au sein d'une agence de communication de grands projets, en accompagnant de grands comptes (énergie, transports, industrie, ...) dans le déploiement de communication stratégique dans des contextes à l'acceptabilité complexe. Diplômée d'un Executive Master Gouvernance Métropolitaine (Sciences Po Paris), d'un Master Études européennes et internationales (Paris 8) et d'un Master Territoires, espaces et sociétés (EHESS), Marie Bertrand s'est spécialisée dans le conseil et pilotage de stratégie de communication d'influence.

Ce lundi 16 mars 2020 à 20 heures, Emmanuel Macron utilisait, sur un ton martial, six fois la même expression : « Nous sommes en guerre ».

Depuis ce jour, « couvre-feu » et « état d'urgence » sont devenus notre lot quotidien en passant dans le langage courant.

Pour cet acte de confinement, sommes-nous toujours en guerre ? Notre ennemi est-il toujours le même ? L'actualité nous a-t-elle rattrapé pour nous rappeler que ce dernier est protéiforme et qu'il réside en notre sein ? Sommes-nous en train de mener deux guerres à la fois, l'une relevant de la santé publique et l'autre du terrorisme ?



Mois d'octobre 2020

Les réseaux sociaux ne s'y sont pas trompés. Sur le mois de mars, ce sont plus de 80 000 mentions qui ont été comptabilisées autour des termes « Guerre sanitaire » versus 65 125 mentions des termes « Guerre France » alors qu'en ce mois d'octobre « Guerre sanitaire » chute à 6 319 contre plus de 122 000 mentions pour les termes associés « Guerre France ».

Ainsi, l'heure n'est plus à la fameuse injonction « Restez chez vous », à la mobilisation de tous pour soutenir le personnel en première ligne. Ces jours-ci, le hashtag « OnApplaudit » a été peu à peu remplacé par de nouveaux mots d'ordre tels que #StopDictatureSanitaire, #AlerteMaximale ou encore #JamaisSansMonMasque. Du mois de mars au mois d'avril, #OnApplaudit a fait l'objet de plus de 94,5k mentions. Depuis le mois de septembre, il n'a été mentionné que 92 fois dans l'écosystème digital (selon l'outil d'analyse TalkWalker). Notre mémoire collective se joue de nous et parfois à court-terme, dans cette immédiateté où une information en remplace une autre, nous condamnant tous à une forme d'amnésie collective.

Dorénavant, l'heure est à la responsabilisation de chacun pour vaincre collectivement cette crise sanitaire. Un seul mot d'ordre a été transmis ce mercredi 28 octobre : que la vie économique perdure dans le respect des consignes sanitaires, et ce au détriment de notre vie sociale et de certains secteurs économiques estimés « non essentiels ».

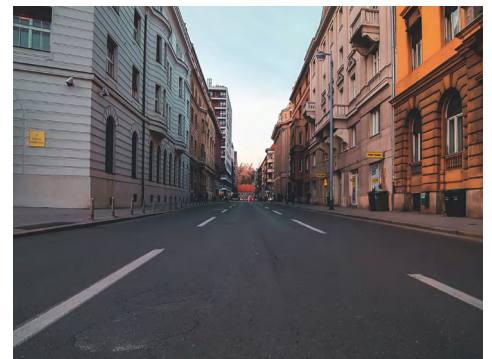
La seconde « guerre » est entrée brutalement dans notre vie, ce 16 octobre, comme une piqûre de rappel, avec la flambée d'actes de terrorisme et l'assassinat du professeur Samuel Paty. La réaffirmation haut et fort des fondements de notre République par le président de la République a provoqué l'ire et les appels

aux meurtres de Français de la part d'une partie du monde arabo-musulman. Et la barbarie s'est répétée, dans toute son horreur, ces derniers jours, à Nice. Cette guerre s'infiltré, s'immisce dans notre débat. Elle touche aussi les plus jeunes et tend à nous opposer en affectant durablement l'esprit de solidarité dont ont fait montre les Français depuis le mois de mars. Le creuset de cette solidarité s'est d'ailleurs fissuré par l'exposition répétée à des fake news et à des messages de défiance, insidieusement propagés par des précheurs de haine à des cibles crédules et facilités par des plateformes peu regardantes.

L'état d'urgence sécuritaire succèdera-t-il à l'état d'urgence sanitaire ? A la normalisation des dispositifs d'exception et aux bouleversements sociétaux si profonds et soudains auxquels nous devons faire face, il est essentiel d'en refuser les excès, d'accepter les visions qui s'opposent et de préserver plus que jamais la force et la richesse de notre débat démocratique.

Dans son échange épistolaire avec Albert Einstein, en 1933, rassemblé sous le titre « Pourquoi la guerre ? », Sigmund Freud esquisse une réponse résolument actuelle : « tout ce qui promet le développement culturel œuvre du même coup contre la guerre », en attendant que les hommes deviennent pacifistes.

Ce lundi 16 mars 2020 à 20 heures, Emmanuel Macron ajoutait « Nous ne luttons ni contre une armée ni contre une autre nation, mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, et qui progresse »



Mois de mars 2020

À propos de nous



Xavier DESMAISON CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.